

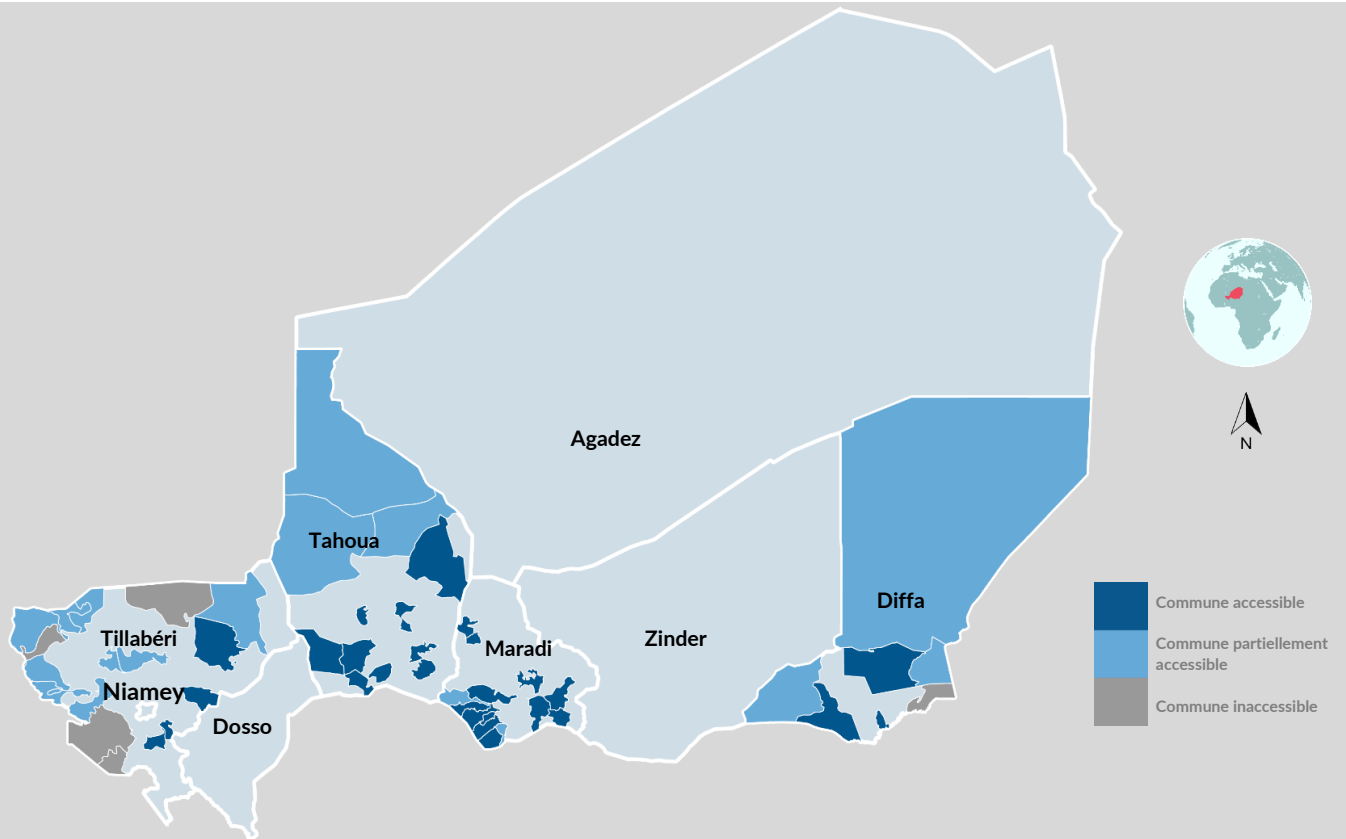
BULLETIN MENSUEL D'ANALYSE

NIGER

RÉGIONS : DIFFA, MARADI, TAHOUA ET TILLABERI

PÉRIODE : NOVEMBRE 2022

ZONES DE COUVERTURE DE COLLECTE DE DONNÉES



CHIFFRES CLÉS

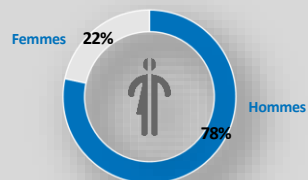
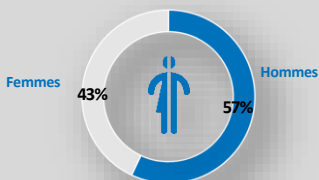
450 Entretiens au total

293 Ménages

157
Informateurs
Clés

Ménages

Informateurs Clés



Nombre de répondants par commune (Top 10)

Madarounfa (Maradi)	20%
Guidan Roumji (Maradi)	18%
Tera (Tillabéri)	9%
Kabalewa (Diffa)	9%
Ayerou (Tillabéri)	9%
Torodi (Tillabéri)	9%
Diagourou (Tillabéri)	7%
Gotheye (Tillabéri)	7%
Mehana (Tillabéri)	7%
Tamou (Tillabéri)	7%



VUE D'ENSEMBLE DU CONTEXTE DE PROTECTION

L'analyse des données de protection au cours des quatre derniers mois dans les régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri montre que le contexte évolue de plus en plus vers une crise de protection majeure en plus d'une crise sécuritaire déjà aiguë. Selon les résultats des entretiens avec les informateurs clés, ce qui était il y a quelques années des affrontements, attaques, incursions des groupes armés non étatiques contre des positions militaires s'est transformé aujourd'hui en un cycle de violence dont la population civile est la principale victime.

Selon les mêmes sources, cette crise de protection est favorisée par la rupture progressive de confiance entre les communautés elles-mêmes, de la volonté des groupes armés non étatiques de maintenir leurs profits de guerre (contrôle territorial, ressources naturelles, biens divers, mainmise sur les populations, etc.), de la volonté de l'État de combattre ces groupes armés par tous les moyens à sa disposition et enfin de la faiblesse de la réponse de protection apportée par les acteurs étatiques et humanitaires au fil des années.

- 39 % des personnes interviewées estiment que les acteurs étatiques et humanitaires n'ont pas suffisamment impliqué les communautés dans la conception et la mise en œuvre des réponses aux problématiques de protection (cohésion sociale, VBG, protection des enfants, documentation civile, accès aux services sociaux de base, etc.);
- 16 % des personnes interviewées estiment que les acteurs étatiques et humanitaires ont impliqué suffisamment les communautés dans la conception et la mise en œuvre des activités de protection dans les zones affectées par la crise sécuritaire;
- 45 % des personnes interviewées estiment que les acteurs étatiques et humanitaires ont impliqué davantage les communautés dans les activités de collecte de données (évaluations) et les activités de mobilisations communautaires (sensibilisation).



L'ENVIRONNEMENT DE PROTECTION

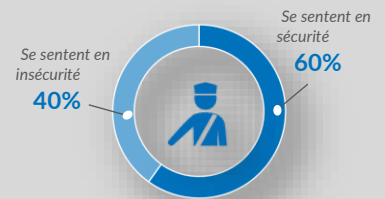
Au mois de novembre, le sentiment d'insécurité global des populations a sensiblement augmenté dans les quatre régions. 40 % des personnes interviewées disent ne pas se sentir en sécurité contre 28 % au mois d'octobre. Cette hausse globale de sentiment d'insécurité au sein des communautés montre la volatilité de la situation sécuritaire d'un mois à un autre.

Il ressort de l'analyse des données que les populations qui vivent dans les zones frontalières de la bande de 25 à 50 km se sentent plus en insécurité au niveau des quatre régions. 81 % des personnes interviewées dans ces zones de la région de Tillabéri disent ne pas se sentir en sécurité, 88 % de la région de Diffa, 68 % de la région de Maradi et 79 % de la région de Tahoua. Les raisons évoquées sont principalement les activités des groupes armés non étatiques, les patrouilles et les opérations militaires en cours.

En plus du contexte sécuritaire qui évolue en dent de scie d'une période à une autre, l'environnement de protection a été marqué par une réduction observée de l'accès aux services sociaux de base ainsi qu'une diminution des activités de protections en cette fin d'année 2022. 58 % des informateurs clés interviewés disent constater une réduction des activités de protection (la prise en charge des personnes à besoins spécifiques, les activités de protection des enfants et VBG, etc.), effectuées par les acteurs de protection dans leurs zones respectives au niveau des quatre régions.

Aussi, l'accès aux moyens de subsistance constitue un défi majeur de protection pour les populations malgré la fin de la récolte hivernale 2022. Ainsi, 21 % des ménages interviewés disent avoir recours aux empreints directs auprès des fournisseurs pour s'acquérir de moyens de subsistance (nourriture, biens de première nécessité, etc.), 17 % des ménages disent recourir aux crédits pris auprès des tierces personnes pour se procurer ces moyens de subsistance. 62 % des ménages interviewés disent prioriser les dépenses relatives aux moyens de subsistances au détriment des dépenses liées à la santé, éducation, loisir, cérémonies, etc.

Sentiment de sécurité



MOUVEMENT DE POPULATION

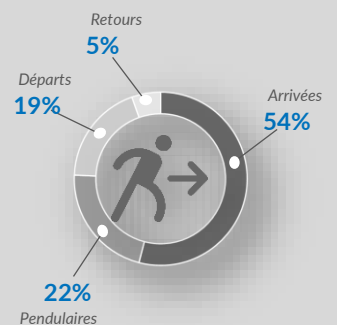
Au mois de novembre, 21 % des personnes interviewées déclarent avoir effectué un mouvement au cours des 30 derniers jours précédents l'enquête. 54 % des mouvements constituent des arrivées contre 19 % de départs. Les tendances sur les mouvements multiples de populations sont restées constantes au cours des deux derniers mois. Ces mouvements, en plus d'accentuer la vulnérabilité des personnes déplacées ou de la communauté hôte, rendent les réponses de protection difficiles du fait des problèmes d'accès aux zones, les gaps à couvrir à chaque nouveau déplacement.

La triangulation des données du mois de novembre avec les rapports d'évaluation rapide de protection (ERP-RMM), révèle plusieurs mouvements primaires et forcés enregistrés dans les quatre régions. Dans la région de Diffa, 295 ménages de plus de 2000 personnes ont été accueillis sur les sites de Djori kolo Malan et N'guel N'Digaye (communes de Diffa et Kablewa); dans la région de Tillabéri 540 ménages de plus 4000 personnes sont accueillies sur les sites de Filingue, Sanguile, Kandadji et Téra (communes de Filingue, Dessa, Tera); dans la région de Tahoua, 77 ménages PDI en provenance de Tabatol ont été accueillis sur le site de Tillia (commune de Tillia); dans la région de Maradi, 82 ménages demandeurs d'asile en provenance du Nigeria ont été accueillis sur le site de Kartakay (commune de Guidan Roudjji) en provenance de.

Selon les mêmes sources (rapports ERP-RRM), ces mouvements ont la particularité d'être à la fois mixtes, internes et transfrontaliers. Dans les régions de Tillabéri et Tahoua des demandeurs d'asile maliens et burkinabés sont enregistrés sur les sites Tillia, Intamat (Tahoua) et Téra (Tillabéri). Dans la région de Maradi, des demandeurs d'asile nigériens sont enregistrés sur le site de Kartakay (Maradi).

Il ressort également de ces rapports que les principales causes de ces déplacements forcés sont liées aux activités des groupes armés non étatiques qui exercent une forte pression sur les populations de part et d'autre des zones frontalières avec notamment la multiplication des exactions, menaces, enlèvements, mais aussi les opérations militaires en cours dans certaines zones.

Typologies de mouvements observés





DOCUMENTATION CIVILE

L'analyse des données de protection au cours des deux derniers mois ressort la reprise des opérations militaires avec la fin de la saison hivernale et l'effectivité de la rentrée scolaire au niveau des quatre régions. Cela accentue les besoins des documents d'états civils pour les populations à la fois pour assurer la réinsertion scolaire des enfants et pour réduire les risques d'arrestation lors des opérations militaires faute de documents d'états civils.

24 % des personnes interviewées disent n'avoir aucun document civil contre 76 % qui disent avoir au moins un papier d'état civil (acte de naissance, carte d'identité). Pour ce qui est de la perception sur la possession globale des documents d'état civil au sein de la population, 39 % des personnes interviewées dans la région de Tillabéri estiment que les populations ne disposent d'aucun document d'état civil, 24 % dans la région de Tahoua, 31 % dans la région de Maradi et 17 % dans la région de Diffa.

Les données révèlent également qu'il existe une disparité dans la possession des documents d'états civils entre les hommes, femmes et enfants. Les informateurs clés estiment lors des entretiens que les femmes et enfants disposent de moins de papiers d'états civils que les hommes. Entre autres raisons évoquées, les femmes et enfants voyagent moins, très peu sont impliqués dans les dispositifs de prise de décisions qui exigent souvent une identification légale, les difficultés d'accès aux services de documentation civile, etc.



PROTECTION DES ENFANTS

L'environnement sécuritaire volatile dans les quatre régions continue de jouer sur la protection et le bien-être des enfants. Au mois de novembre, 43 % des personnes interviewées pensent que les enfants courent les mêmes risques sécuritaires que les adultes contre 35 % au mois d'octobre. Ces tendances illustrent les risques de protection auxquelles sont exposés les enfants.

Cela s'apprécie à travers la déscolarisation des enfants dans plusieurs localités du Niger. Ainsi, pour 39 % des répondants, la déscolarisation s'explique par la destruction ou la fermeture des écoles. Le cluster d'éducation note au 30 novembre 2022, 878 écoles fermées dans les 4 régions humanitaires du Niger affectant 73864 enfants. La situation varie d'une région à une autre. Tillabéri semble être la plus touchée avec 809 écoles fermées privant ainsi 68857 enfants d'un droit fondamental qui est l'éducation. Puis vient la région de Tahoua avec 32 écoles fermées affectant 2902 apprenants. Suivent enfin, Diffa et Maradi avec respectivement 26 et 11 écoles fermées affectant 835 et 206 apprenants.

D'aucuns estiment que la déscolarisation est en lien avec la perception que certains acteurs ont de l'école. En effet, pour les acteurs communautaires (22 %) cet espace d'apprentissage est devenu une source d'insécurité en raison des multiples attaques de cette institution par les GANE. À Ouallam par exemple, il y a quelques mois, un REG (Restes Explosifs de Guerre) a été découvert dans une salle de classe. Dans certains cas les écoles sont des espaces de stationnement des patrouilles militaires. Notons également que pour 19 % des répondants l'absence des enseignants sur le terrain constitue une des causes de la déscolarisation. Craignant pour leur sécurité physique, certains enseignants ont abandonné leurs lieux d'affectation de façon volontaire ou sur injonction de l'administration qui procède à des redéploiements du personnel afin de faire face aux contraintes d'accès ou d'insécurité dans certaines localités.

Le manque de moyens et l'absence de système éducatif non adéquat ont été soulignés respectivement par 16 % et 3 % des répondants comme source de déscolarisation dans les zones couvertes par le monitoring de protection. L'insécurité, la sécheresse et les inondations ont détruit considérablement les capacités de production des paysans. Ces derniers sont devenus dépendants de l'assistance humanitaire qui est en général insuffisante. En effet, selon les données d'OCHA sur le plan humanitaire 2022, le volet protection a bénéficié d'un financement de 19,2 %. Cela traduit un sous-financement du secteur. Quels que soient les motifs de la déscolarisation, cette situation a de graves répercussions sur les enfants à travers les risques de recrutements par les groupes terroristes, leur exploitation à travers la mendicité et la délinquance juvénile.

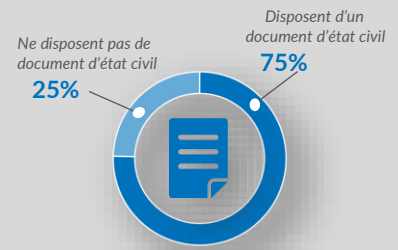


VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE

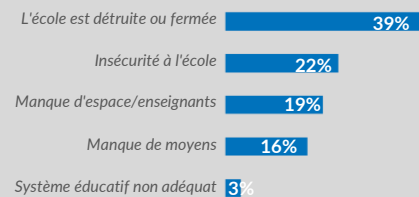
Des cas de VBG ont été rapportés pendant la période sous revue. Dans l'ensemble, le mariage précoce se distingue toujours avec 27 % de cas contre 33 % en octobre 2022. La persistance des mariages précoces bien qu'en baisse comparativement au mois passé est liée au poids des répondants en milieu rural dans l'échantillon. Le mariage précoce est en effet très développé dans les zones rurales où souvent les jeunes filles sont contraintes de quitter l'école pour le mariage. Par-delà, le contexte culturel est un facteur essentiel pour comprendre le mariage précoce, car il tolère cette pratique malgré les multiples sensibilisations des acteurs de protection.

Les agressions physiques deviennent de plus en plus une préoccupation pour 23 % des répondants contre 44 % au mois dernier. Cette baisse est à mettre en relation avec les efforts collectifs de sensibilisations des acteurs de protection. 19 % des VBG observés sont des cas de mariages forcés. Aussi, le contexte de déplacement favorise certains types de VBG, notamment les dénis de ressources (14 %) et les agressions physiques (7 %) au mois de novembre 2022. La promiscuité, la précarité et les difficultés d'accès aux ressources partagées dans les zones d'accueil exposent les femmes à la privation de certains biens et l'intolérance de certains membres de la communauté y compris les conjoints ainsi que les attaques des GANE. Pour 11 % des répondants, le viol représente une catégorie de VBG à laquelle se trouvent exposées les femmes contre 6 % au mois dernier. On note donc une augmentation de 5 points. Le niveau d'exposition varie d'une personne à une autre. Les jeunes filles sont plus exposées que les femmes mariées.

Documentation civile



Principales raisons de déscolarisation



Principaux cas de VBG

